



**HAL**  
open science

# Les adaptations pédagogiques dans l'apprentissage de la lecture pour l'élève dyslexique, en CM2, en mettant l'accent sur la prise en charge des difficultés de compréhension

Lucie Dejonckère

## ► To cite this version:

Lucie Dejonckère. Les adaptations pédagogiques dans l'apprentissage de la lecture pour l'élève dyslexique, en CM2, en mettant l'accent sur la prise en charge des difficultés de compréhension. Education. 2013. dumas-00865377

**HAL Id: dumas-00865377**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00865377v1>**

Submitted on 24 Sep 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**MASTER SMEEF  
SPECIALITE « PROFESSORAT DES  
ECOLES »  
DEUXIÈME ANNEE (M2)  
ANNEE 2012/2013**

**Les adaptations pédagogiques dans l'apprentissage de la lecture pour l'élève dyslexique, en CM2, en mettant l'accent sur la prise en charge des difficultés de compréhension.**

**NOM ET PRENOM DU DIRECTEUR DE MEMOIRE : Mme Ryckebusch  
DISCIPLINE DE RECHERCHE : Elèves à besoins éducatifs particuliers**

**NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT : DEJONCKERE LUCIE  
SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq  
SECTION : 2**

*Direction*

365 bis rue Jules Guesde  
BP 50458  
59658 Villeneuve d'Ascq cedex  
Tel : 03 20 79 86 00  
Fax : 03 20 79 86 01  
Site web : [www.lille.iufm.fr](http://www.lille.iufm.fr)

Institut **U**niversitaire de **F**ormation des **M**âîtres  
Ecole interne de l'Université d'Artois

## Avant-propos

Les enfants atteints de dyslexie rencontrent de nombreuses difficultés durant leur scolarité, tant au niveau des apprentissages qu'au niveau de la confiance en soi. Dans chaque discipline, ces enfants seront contraints de compenser leurs difficultés afin de ne pas devoir les subir. Aujourd'hui, des adaptations pédagogiques peuvent être mises en place pour l'enfant dyslexique afin de l'aider.

Le dyslexique rencontre des difficultés d'apprentissage dans ce qui concerne le langage écrit. Son rapport à la lecture et l'écriture est complexe et difficile.

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Première partie : D'un point de vue théorique .....</b>	<b>6</b>
<b>I- La dyslexie.....</b>	<b>6</b>
1. La loi sur le handicap du 11 février 2005 .....	6
2. La dyslexie .....	7
a) Définition .....	7
b) Les différentes dyslexiques.....	8
c) Les difficultés des enfants atteints .....	9
d) L'origine de la dyslexie .....	10
e) Comment dépistons-nous ce trouble ? .....	12
<b>II- Lecture .....</b>	<b>14</b>
1. L'acte de lire et ses méthodes .....	14
a) Qu'est-ce que lire ? .....	14
b) Les différentes méthodes de lecture .....	15
2. Adaptations, aménagements et représentations des enseignants .....	17
a) Les représentations des enseignants.....	17
b) Les adaptations pédagogiques .....	18
<b>Deuxième partie : Du point de vue méthodologique .....</b>	<b>24</b>
1. L'observation.....	24
a) Statut et rôle.....	24
b) La grille d'observation .....	25
c) Ma grille d'observation .....	27
2. L'entretien.....	32
a) Les différents types d'entretien .....	32
b) Guide d'entretien .....	34
c) Mes questions .....	35
<b>Troisième partie : Analyse des données .....</b>	<b>37</b>
1. Mes observations et mes résultats.....	37
2. Les adaptations pédagogiques qui peuvent être mises en place .....	39
a) Les difficultés de compréhension liées au décodage .....	40
b) Les difficultés de compréhension liées à l'aspect cognitif .....	41
c) Les adaptations plus générales .....	42
<b>Conclusion.....</b>	<b>45</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>46</b>
<b>Liste des sigles utilisés .....</b>	<b>49</b>

## Introduction

Le Bulletin Officiel du 19 juin 2008 met en avant que la maîtrise de la langue française est le principal objectif du gouvernement. En effet, le rapport à la langue et au langage est considéré comme étant un élément de réussite scolaire, d'inclusion mais aussi d'insertion professionnelle. Les nouveaux programmes de 2008 ont donc été réalisés dans le but de permettre aux enseignants de faire du langage une priorité quelque soit la discipline.

Durant leur scolarité, les enfants rencontrent parfois de nombreuses difficultés. La plupart d'entre eux parviennent à les surmonter mais d'autres n'y parviendront pas. Ces derniers seront alors forcés de subir leurs difficultés et pourront alors être confrontés à des retards scolaires plus ou moins importants.

De nombreux troubles peuvent remettre en question la progression des élèves au sein du système scolaire. Beaucoup d'individus, à ce propos, ont entendu parler de ces troubles commençant par le préfixe « DYS » comme la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, ..., mais ils n'arrivent pas à en donner une définition.

La dyslexie est un trouble qui m'intéresse beaucoup dans le sens où dans mon entourage je connais des personnes atteintes de ce trouble. Pour ces personnes le domaine du langage était plus difficile à appréhender et elles ont rencontré de nombreuses difficultés dans leur scolarité. En effet, la dyslexie handicape fortement les personnes et entraîne des répercussions sur la réussite scolaire mais également personnelle.

D'après ce que j'ai pu observer, cette gêne occasionnée est souvent mal vécue car les enfants atteints de dyslexie ont fortement tendance à se sous-estimer et se considèrent comme des « mauvais élèves ». Toutefois, mes diverses lectures m'ont permises de mettre en avant que l'enfant dyslexique possède les mêmes capacités intellectuelles que ses camarades mais qu'il possède des difficultés dans la reconnaissance, l'identification, le déchiffrage des mots en fonction du type de dyslexie.

Selon une étude menée, il ressort qu'un à huit pourcent d'enfants d'une même classe d'âge, au-delà de 8 ans, sont touchés par la dyslexie.<sup>1</sup> On peut donc facilement envisager, qu'au cours d'une carrière professionnelle, un enseignant peut rencontrer au minimum un enfant dyslexique ou présentant des troubles du langage. Mes rencontres, mes connaissances, mon envie d'en apprendre davantage sur ce trouble et mes lectures m'ont permis d'orienter mon mémoire sur les enfants dyslexiques et plus précisément sur l'apprentissage de la lecture chez ce type d'élèves. Je m'intéresserai particulièrement aux adaptations pédagogiques que peut mettre en place un enseignant pour permettre à l'élève un meilleur apprentissage de la lecture. Si mon choix s'est arrêté sur ce type de handicap mais aussi sur cette question des adaptations pédagogiques c'est parce que les personnes dyslexiques que je côtoie ont rencontré de nombreuses difficultés dans leur scolarité liées notamment aux pédagogies utilisées par leurs enseignants qui n'étaient pas adaptées à leur type de handicap.

Mon mémoire portera donc sur les adaptations pédagogiques dans l'apprentissage de la lecture pour l'élève dyslexique, en CM2, en mettant l'accent sur la prise en charge des difficultés de compréhension.

---

<sup>1</sup> Nadolski et Nocera, La dyslexie à l'école primaire – Information pour une meilleure connaissance de la dyslexie et de ses conséquences sur le vécu scolaire de l'enfant, 2007, p. 5

## Première partie : D'un point de vue théorique

### **I- La dyslexie**

#### **1. La loi sur le handicap du 11 février 2005**

En France, la loi de 2005 est présentée comme une révolution car elle remet en question l'organisation du système éducatif et invite à redessiner les frontières entre les institutions spécifiques. C'est une loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » qui définit pour la première fois le handicap. Le handicap constitue : « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* »<sup>2</sup>.

Cette loi met en avant le droit à la scolarisation des élèves en situation de handicap et elle met en avant le terme de scolarisation plutôt que le terme d'intégration qui désignait une scolarisation tolérée où l'élève devait s'adapter<sup>3</sup>. Depuis 2010, on observe une évolution dans l'utilisation des termes car on ne parle plus d'intégration mais d'inclusion. C'est une évolution fondamentale car ce n'est plus à l'élève de s'adapter mais à l'école de s'adapter à lui et à son handicap.

C'est dans cette optique que les élèves atteints de « DYS » sont scolarisés normalement, avec d'autres enfants qui ne rencontrent pas de troubles du langage. Dans ce cas, un dispositif peut être mis en place pour obtenir des aides, il s'agit du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est l'instance qui accorde la mise en place de ce projet. Ce document permet de signaler que l'enfant se trouve en situation de handicap et que des aménagements doivent être mis en place. C'est pourquoi la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées demandent à ce

---

<sup>2</sup> APAHJ, « Définitions – La personne en situation de handicap » in Handicap. *Le guide pratique*, 7<sup>ème</sup> édition, Prat éditions 2009, p.19

<sup>3</sup> APAHJ, « Définitions – La personne en situation de handicap » in Handicap. *Le guide pratique*, 7<sup>ème</sup> édition, Prat éditions 2009, p. 20

que les enseignants s'adaptent aux élèves en proposant une pédagogie adaptée afin qu'ils puissent progresser malgré leur handicap.

Toutefois, si l'enfant en situation de handicap est scolarisé au sein d'une classe ordinaire alors ça sous-entend que l'enseignant n'a pas suivi de formation particulière. Dans ce cas, comment ces enseignants peuvent-ils intégrer au mieux ces enfants ? Comment peuvent-ils s'en occuper ? Que mettent-ils en place ?

Le 23 avril 2005, une loi a été votée pour les enfants dyslexiques. Elle nous expose que « *dans les écoles, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés, notamment les élèves atteints de troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, telle que la dyslexie. Lorsque ces difficultés sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.* »<sup>4</sup>

Avant de poursuivre notre étude, il semble important d'identifier ce qu'est la dyslexie.

## 2. La dyslexie

### a) Définition

C'est dans les années 1950 que le terme de dyslexie apparaît dans les milieux de la psychologie et de la pédagogie française. La dyslexie est reconnue comme un trouble du développement des acquisitions scolaires par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1991.

De nos jours et d'une manière générale, est appelée dyslexique toute personne qui éprouve des grandes difficultés à l'apprentissage de la lecture. Si l'on se réfère à l'étymologie grecque du mot, « DYS » signifie difficulté et « lexis » signifie le lexique, les mots. Fondamentalement, la dyslexie serait donc un trouble du langage.

En pathologie elle désigne un trouble psychique ayant des répercussions au niveau de la parole, de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En effet, la dyslexie apparaît avant tout comme un dysfonctionnement cérébral ou psychique ayant des répercussions sur l'écriture et l'emploi du langage, conduisant bien souvent à une inversion des données.

---

<sup>4</sup> Extrait de l'article L321-4 du Code de l'éducation



En général, les spécialistes retiennent la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé définissant la dyslexie comme « *une difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez des enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques préexistants.* »

Le Ministère de l'éducation Nationale la définit comme étant « *un trouble spécifique et durable de l'acquisition puis de l'utilisation du langage écrit.* »

La dyslexie est donc un handicap qui rend l'enfant dans l'incapacité d'acquérir les techniques du langage qui vont lui permettre d'apprendre à lire, à écrire, à s'exprimer oralement et ça malgré des capacités intellectuelles normales, d'une absence de troubles psychiatriques ou neurologiques et d'un milieu socio-culturel stimulant.

Il faut distinguer deux types de dyslexie : la dyslexie développementale et la dyslexie acquise. La dyslexie développementale se révèle lors du développement de l'enfant alors que la dyslexie dite acquise survient à la suite d'une lésion cérébrale. Nous aborderons ces notions et les causes de la dyslexie plus tard dans le dossier.

La plupart des dyslexiques commettent les mêmes types d'erreurs. En effet, un nombre important de dyslexiques semblerait rencontrer des difficultés dans la distinction des sons de fréquence proche notamment. L'enfant confond à la lecture certaines lettres de formes voisines ou proches phonétiquement : m, n, et u, p, b, d, q et g, s et ch., f et v... Soulignons tout de même que ces confusions ne sont pas systématisées et selon les moments, l'enfant peut lire correctement ou substituer une lettre à une autre lettre.

D'autre part, il est possible que l'enfant dyslexique inverse l'ordre des lettres ("on" est lu "no", "bras" est lu "bar" ou "rab"...), de certaines syllabes, de certains mots. Il oublie certains sons : "fil" est lu "il", "parapluie" devient "parapuie"... et il en ajoute d'autres : "escapade" est lue "cascapade"...

## **b) Les différentes dyslexiques**

Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, nous distinguons deux grands types de dyslexies : la dyslexie développementale et la dyslexie acquise.

Au sein de la dyslexie développementale, nous pouvons distinguer trois sous-types :

- D'une part, la **dyslexie phonologique**. Elle présente des difficultés à associer et à catégoriser les graphèmes et les phonèmes. Les personnes parviennent à lire les mots connus et familiers, mais elles rencontrent de nombreuses difficultés pour les nouveaux mots. Dans ce cas, les dyslexiques présentent des déficits en conscience phonologiques et souffrent aussi de dysorthographe.
- D'autre part, la **dyslexie de surface**. Elle illustre une détérioration de la voie lexicale qui implique d'utiliser la représentation orthographique d'un mot pour récupérer la représentation phonologique associée stockée dans le lexique mental. Dans ce cas, les personnes arrivent à lire les mots familiers et connus mais ils ont des difficultés avec les mots inconnus. Elles commettent de nombreuses erreurs sur les petits mots et souffrent d'une forte dysorthographe accompagnée de nombreuses erreurs phonologiques.<sup>5</sup>
- Enfin, la **dyslexie mixte**. Elle regroupe les symptômes de la dyslexie phonologique et de la dyslexie de surface. L'enfant rencontre alors des difficultés quant au traitement du son et dans la mémorisation des mots.

La dyslexie acquise est la conséquence de lésions cérébrales. Ces zones cérébrales induisent une perte de capacités de lecture chez l'adulte mais elles pourraient être également les mêmes que celles qui font l'objet de malformations ou de dysfonctionnement chez l'enfant.

Ceci étant posé, nous allons désormais voir comment ce trouble engendre des difficultés importantes chez les enfants.

### **c) Les difficultés des enfants atteints**

Annie Dumont, orthophoniste, précise que l'enfant dyslexique rencontre des difficultés supplémentaires, autres qu'orthographiques. En effet, le dyslexique doit fournir

---

<sup>5</sup> Zesiger Pascal, « Neuropsychologie développementale et dyslexie », *Enfance*, 2004/3 Vol.56, p.239

davantage d'efforts pour travailler que les autres élèves, ce qui exige une concentration plus intense qui engendre une surcharge cognitive et une fatigue importante. Cette orthophoniste rappelle également que l'enfant atteint par ce trouble est victime de sa lenteur. Il a certes besoin de plus de temps pour réaliser les activités notamment écrites, mais bien sûr cela peut avoir des répercussions sur ses acquisitions. Cela engendre bien souvent des répercussions négatives chez l'enfant dans le sens où les efforts produits peuvent amener l'élève à être démotivé. Or, la motivation est une chose importante. L'enseignant devra alors veiller à motiver l'élève afin qu'il atteigne un plaisir dans la lecture et l'écriture. En effet, ces apprentissages ne doivent pas être perçus comme une montagne infranchissable.

En dehors des difficultés à identifier le lien entre les phonèmes et les graphèmes, l'enfant rencontre d'autres troubles extérieurs à la maîtrise de la langue mais tout de même associé à la dyslexie. En effet, la dyslexie est parfois accompagnée d'autres troubles tels que des troubles du langage oral (dysphasie), du langage écrit (dysorthographe), de la coordination motrice. Peuvent également s'ajouter une dyscalculie.

Maintenant, nous allons essayer de comprendre d'où proviennent ces troubles.

#### **d) L'origine de la dyslexie**

La provenance de la dyslexie a soulevé de nombreux débats et continue d'en soulever. En effet, depuis la fin du 19<sup>ème</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècle, différentes théories ont été évoquées et mises en avant pour tenter de soulever les origines de la dyslexie. Les difficultés rencontrées par les enfants dyslexiques ont été mises en lien avec des déficits fondamentaux, relevant soit des traitements sensoriels (vision ou audition), soit des représentations et des traitements phonologiques. Ainsi, ces dix dernières années, les recherches neuroscientifiques ont exploré trois théories pour tenter d'expliquer les mécanismes défectueux: la théorie du traitement visuel, celle du traitement temporel, et celle du traitement phonologique.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Zesiger Pascal, « Neuropsychologie développementale et dyslexie », *Enfance*, 2004/3 Vol.56, p.241

Lors de la lecture, l'enfant est amené à décoder les mots. Le décodage nécessite l'utilisation et l'acquisition des correspondances entre graphèmes et phonèmes indispensables à l'apprentissage de la lecture. On se trouve donc dans la maîtrise des traitements dits phonologiques.

Aujourd'hui, des travaux récents indiquent que la dyslexie résulte d'un trouble phonologique. Ainsi, quand les enfants lisent, ils ne parviennent pas à décoder comme il se doit les mots écrits, surtout quand ils sont nouveaux. Ce déficit apparaît plus ou moins fortement en fonction de la transparence de l'orthographe. Ainsi, quand ils doivent lire des mots nouveaux, le déficit des dyslexiques anglais apparaît plus marqué que celui des français. Mais attention il faut noter que cela n'est pas dû à un facteur culturel mais plutôt à une déficience du système d'analyse des sons de la parole, c'est-à-dire une déficience phonologique.

Pour mettre en relation les graphèmes avec les phonèmes, il faut être en capacité de trouver les phonèmes dans les mots mais aussi de les classer en catégorie. Cela implique donc des capacités de segmentation phonémique. Des études montrent qu'il existe des différences notables entre des lecteurs dyslexiques et des lecteurs « normaux » par rapport à la catégorisation des sons. La réussite, ou l'échec, de l'apprentissage de la lecture dépendrait donc de la capacité à faire des associations entre graphèmes et phonèmes. L'enfant qui apprend à lire et qui n'a pas construit des catégories pour chacun des phonèmes, va difficilement pouvoir relier les graphèmes aux phonèmes correspondants, ce qui semble être le cas des dyslexiques. La dyslexie pourrait donc principalement provenir d'un déficit du système de traitement des sons de la parole.

Cependant, divers auteurs ont proposé des hypothèses complémentaires. Ainsi, on a pendant longtemps pensé et considéré que la dyslexie était due à un déficit visuel, car comme on a pu le voir précédemment, les dyslexiques confondent certaines lettres de formes voisines. Le tout premier cas fut décrit par le Docteur Morgan dans un article paru dans le *British Medical Journal*. Ce médecin y décrit le cas d'un jeune garçon de 14 ans qui malgré son intelligence est incapable de lire.

Pour d'autres, les problèmes phonologiques rencontrés seraient une conséquence d'un déficit auditif qui affecterait alors le traitement des sons. D'autres encore pensent que le déficit sous-jacent à la dyslexie serait dû à un dysfonctionnement du cervelet. Ce dernier étant impliqué dans la motricité mais aussi dans l'automatisation des conduites.

Ces différents points de vue ont été regroupés dans une hypothèse nommée magnocellulaire. Elle énonce que la dyslexie, les déficits auditifs, visuels, moteurs parfois observés seraient le résultat d'une mauvaise organisation des différents systèmes magnocellulaires du cerveau.

Pour terminer sur la dyslexie, nous allons nous intéresser aux signes qui peuvent nous permettre de dépister ou non le trouble du langage et sur ce qu'il faut faire en cas de dépistage.

### e) Comment dépistons-nous ce trouble ?

Les professeurs des écoles sont les premiers à pouvoir soupçonner ce trouble en remarquant quelques signes d'alerte au sein des apprentissages. Le bilan médical demandé à l'âge de 4 ans et 6 ans peut aussi être un élément de dépistage.

Plusieurs éléments peuvent alerter l'enseignant d'un éventuel trouble du langage. Dans l'article intitulé « La Dyslexie » et écrit par l'association APEDYS Nord-Pas-de-Calais, on peut y lire différents points à prendre en considération pour remarquer un enfant susceptible d'être dyslexique :

- Difficulté dans les pré-requis de lecture
- Difficulté au niveau de la conscience phonologique
- Retard de langage
- Inversions et confusions de lettres, de syllabes ou de mots
- Difficulté à déchiffrer les sons complexes
- Mauvaise orthographe
- Lenteur excessive dans toutes les tâches
- Difficulté à retenir des poésies, des tables de multiplication
- Mauvaise mémoire immédiate
- Mauvais repérage dans le temps (passé, présent, futur)
- Difficulté d'organisation personnelle (cartable, trousse...)

Si ces difficultés se présentent sur le long terme et deviennent récurrentes pour l'enfant, l'enseignant pourra conseiller aux parents de réaliser un bilan chez un orthophoniste.

Cependant, le diagnostic ne pourra être posé que si d'autres points ont été écartés. En effet, il est essentiel de s'assurer que les difficultés éprouvées par l'enfant ne sont pas causées par un déficit intellectuel. Ce dernier point est alors vérifié par un test psychométrique, effectué par le neuropsychologue, lequel déterminera des éventuels troubles de l'attention. Tous les bilans et tests réalisés par l'enfant sont ensuite envoyés au neuropédiatre, qui complétera le dossier avec une analyse du développement de l'enfant depuis sa naissance, afin d'effectuer, notamment, toute demande d'aménagement scolaire. L'orthophoniste proposera ensuite une rééducation adaptée à l'enfant en fonction de ses divers besoins et de ses compétences.

La dyslexie ne peut se détecter de suite. En effet, à travers mes lectures j'ai pu constater que l'on parle de dyslexie quand on observe des hésitations, des incompréhensions, des erreurs, des inversions, des fautes ou encore des mutilations dans le langage et lors de la lecture. Cependant, il faut souligner qu'un enfant qui entre dans le langage et dans l'apprentissage de la lecture peut commettre lui aussi des hésitations, des inversions et des fautes. Tout enfant, à ses débuts en lecture, peut présenter les symptômes apparents de la dyslexie et faire des inversions. C'est uniquement si les erreurs persistent au-delà de la première année et de la deuxième année de primaire qu'il faut faire attention. Le cycle 3 semblerait alors être le public adéquat pour dépister si un enfant présente ou non des troubles dyslexiques mais aussi pour observer les adaptations mises en place.

L'étude en question portera donc sur une activité récurrente en classe mais aussi tout au long de notre vie : la lecture.

## II- Lecture

### 1. L'acte de lire et ses méthodes

#### a) Qu'est-ce que lire ?

D'après Gérard Chauveau, « lire est un processus complexe et interactif ». Lire met en jeu des compétences multiples et variées qui sont interactives. Cela signifie que ces compétences ne marchent pas l'une sans l'autre. Je ne peux pas comprendre sans déchiffrer et en même temps j'ai du mal à déchiffrer si je ne suis pas un bon lecteur. Trois grands domaines de compétences sont alors mis en avant :

- Tout d'abord, les compétences instrumentales qui consistent à reconnaître les mots. On ne peut pas lire sans reconnaître les mots. L'apprentissage du code est absolument nécessaire. Tout le monde doit passer par là mais cet apprentissage n'est pas suffisant. Toutefois, on ne peut pas apprendre uniquement le code et se limiter uniquement à cet apprentissage.
- Puis, les compétences de compréhension, c'est-à-dire faire du sens avec le texte. La compréhension doit s'enseigner et s'apprendre. Le lecteur expert traite de manière coordonnée l'information lexicale, l'information syntaxique et connecte ce qu'il découvre dans le texte avec les connaissances qu'il possède déjà, de manière à construire une représentation assurée de ce qu'il a lu. Pour comprendre et lire, l'élève doit enrichir son lexique dans tous les domaines d'apprentissage. Historiquement, il n'était pas question de compréhension dans l'acte de lire avant 1985. Les IO de 1985 montrent l'importance de la compréhension en introduisant le titre: « lire, c'est comprendre ».
- Enfin, les compétences culturelles. Au-delà du travail systématique et progressif poursuivi, il est indispensable que l'élève soit dans une dynamique de projet : motivation, désir d'entrer dans le monde de l'écrit. Il doit comprendre ce que lire va lui apporter à travers la rencontre de textes de types et de genres différents et son rôle d'apprenant, c'est-à-dire prendre conscience de ses savoirs et savoir-faire et les

relier les uns aux autres, prendre des initiatives, co-agir avec ses tuteurs et ses pairs...

### **b) Les différentes méthodes de lecture**

L'apprentissage de la lecture a intéressé de nombreux pédagogues et le débat mené sur les méthodes pédagogiques à adopter est très ancien.

Habituellement, on oppose deux méthodes d'apprentissage de la lecture : l'une va de la lettre au texte, c'est la méthode dite synthétique ou syllabique tandis que l'autre va du texte vers la lettre, c'est la méthode dite analytique ou globale. Cependant, la méthode mixte et la méthode naturelle sont également des moyens pour apprendre à lire.

De plus, on peut trouver d'autres méthodes qui sont dites de rééducation mais qui peuvent être également utilisées comme simple méthode d'apprentissage :

- La **méthode « phonétique et gestuelle »** de Suzanne Borel-Maisonny pour la rééducation des sourds et malentendants ainsi que des enfants souffrant de troubles du langage.
- La **méthode « Jean-qui-rit »**, qui est une autre méthode gestuelle. Le geste est appris à partir d'une histoire.
- La **méthode « Bordesoules »**, créée 1961 par Roger-Henry Bordesoules pour lutter contre la dyslexie. Les lettres deviennent des idéogrammes, chargés de sens, qui s'impriment dans la mémoire et déjouent l'esprit trop logique qui souvent fait obstacle à l'apprentissage du code arbitraire.
- La **méthode des « Alphas »** qui repose sur l'idée d'amener l'enfant à découvrir comment fonctionne le code écrit, à comprendre les mécanismes qui unissent graphèmes et phonèmes. Il s'agit de prendre pour base un conte fondé sur la construction d'un alphabet sonore et graphique inséré dans un cadre narratif et ludique.
- La **démarche « Ani-mot-lire »** de Marie-Joëlle Bouchard décrit la marche à suivre et les outils utilisables en cycle 2 pour découvrir ensemble le fonctionnement du code et la compréhension de l'écrit sur les supports vrais que sont les livres de la littérature enfantine. C'est une "éducation à la lecture" qui permet de développer les



compétences (combinaisons de connaissances, capacités et attitudes) dans les quatre domaines : du langage, du code, de la culture et des échanges sociaux.

On peut donc observer la multiplicité des méthodes qui s'offrent à l'enseignant pour apprendre la lecture aux élèves. Toutefois, il y a des différences entre apprendre à lire à un élève « normal » et un élève dyslexique. L'enseignant va donc devoir prendre en considération cette différence et proposer une méthode d'apprentissage adaptée. Pour cela, il doit tenir compte notamment du type de dyslexie car il conditionne les techniques dites de rééducation.

Ici, je retiendrai notamment trois méthodes de lecture : la méthode « phonétique et gestuelle », la méthode « Bordesoules » et la méthode des « Alphas ». Si mon choix s'est porté sur ces méthodes c'est parce que ce sont des méthodes pouvant s'adapter aux élèves dyslexiques dans le sens où elles permettent de travailler sur la distinction graphèmes/phonèmes ainsi que sur la formation et la prononciation des lettres. Elles allient à la fois la manipulation, la gestuelle et par conséquent, ce sont des moyens qui peuvent être utiles pour l'élève dyslexique afin qu'il puisse mémoriser et apprendre d'une manière plus ludique. Toutefois, il est possible que d'autres méthodes soient utilisées par l'enseignant. Mon objectif sera alors de constater quelle méthode est utilisée mais aussi chercher à comprendre pourquoi l'enseignant utilise cette méthode en particulier et ce qu'elle apporte à l'élève.

Comme chaque élève dyslexique est différent cela demande de la part de l'enseignant une adaptation plus complexe. Ce dernier devra, peut-être, effectuer un ensemble de recherches afin de trouver une manière de travailler et de faire progresser l'élève. Ainsi, je me demande si l'enseignant utilise une seule méthode de pédagogie ou bien si c'est un croisement entre plusieurs méthodes. Si l'enseignant utilise plusieurs méthodes, il me faudra comprendre pourquoi l'utilisation d'une unique méthode est « impossible ».

Afin de poursuivre la recherche, il convient de se pencher sur les différents travaux réalisés sur le thème de la dyslexie, en particulier sur les représentations des enseignants et les adaptations pédagogiques.

## **2. Adaptations, aménagements et représentations des enseignants**

L'inclusion des élèves en situation de handicap expose une certaine évolution et implique la prise en compte d'élèves qui sont plus ou moins éloignés de la norme scolaire.

Mis en avant dans les textes officiels européens, le concept de « besoins éducatifs particuliers » rend compte de cette évolution en réorientant l'éducation scolaire vers la notion de « diversité ». Désormais, l'école doit prendre en compte la diversité et trouver des réponses en adéquation afin que chaque élève puisse suivre son parcours dans les meilleures conditions et avec des moyens adaptés.

Conjointement aux aides mises en place, d'autres s'avèrent indispensables également. En effet, le recours aux adaptations pédagogiques adaptées pourra compenser les difficultés d'apprentissages de l'élève et lui rendre ainsi possible l'accès aux savoirs et l'accompagner vers plus d'autonomie. Toutefois, selon les enseignants mettre en place des adaptations pour des élèves en situation de handicap ne serait pas une évidence pédagogique. En France, ce savoir-faire semble davantage inscrit dans les milieux spécialisés que dans les milieux ordinaires. Cela nous amène donc à se demander en quoi faire de l'adaptation pédagogique est particulier ?

### **a) Les représentations des enseignants**

Pour les enseignants, les troubles du langage au sens large (écrit ou oral) ne sont pas bien connus. Il apparaît nettement que les enseignants ne se rendent pas bien compte des difficultés rencontrées par les dyslexiques. A travers mes connaissances, j'ai pu constater que les professeurs n'avaient que trop peu d'informations concernant les aménagements possibles. Ainsi, il paraît évident que les maîtres ne reçoivent pas la formation adéquate pour envisager une pédagogie propre aux dyslexiques. C'est à eux seuls de créer et de tester différentes méthodes qui pourraient être susceptibles de convenir.

La première étape primordiale dans l'aide au dyslexique concerne la compréhension et l'acceptation de la différence par l'enseignant et par les autres élèves. En effet, l'enseignant doit comprendre, accepter et faire accepter.

Pour cela, il faut tout d'abord, que l'enfant lui-même accepte sa différence mais aussi que l'on parle de ses problèmes. L'enseignant doit lui expliquer qu'il est au courant des difficultés qu'il rencontre. De plus, l'enseignant doit montrer à l'élève qu'il n'est pas là

pour le juger négativement mais qu'il essaiera au contraire de lui venir en aide en tenant compte de ces troubles d'apprentissage. L'enseignant doit, également, prévenir l'enfant qu'il faudra en parler avec les autres camarades de la classe. Cela permettra d'éviter les moqueries, par exemple, mais aussi l'incompréhension si l'enseignant envisage des adaptations pédagogiques.

Marie-Line Bosse, professeur des écoles titulaire d'un doctorat en psychologie cognitive, nous explique dans un document intitulé *Dyslexie à l'école et au collège*, que l'expérience montre que l'étape de compréhension et d'acceptation est bénéfique car elle permet la mise en place d'adaptations pédagogiques acceptées par tous, mais également parce qu'elle développe un esprit d'entraide et de respect entre les enfants.<sup>7</sup>

### **b) Les adaptations pédagogiques**

De nombreux ouvrages abordant les troubles de l'apprentissage, notamment la dyslexie, ont été publiés. Toutefois, les recherches bibliographiques menées n'ont pas mis en avant des études qui traitent spécifiquement des adaptations pédagogiques en lecture. En effet, à travers les recherches et lectures effectuées, seules quelques pistes pour orienter les enseignants en ce qui concerne la dyslexie, l'intégration scolaire de ces enfants, et éventuellement quelques mesures scolaires à prendre, existent, mais cela reste très restreint.

Cependant, j'ai pu trouver des documents sur internet qui traitent des aménagements et des adaptations pédagogiques auxquels l'enseignant peut s'y référer pour prendre en compte la diversité de ses élèves mais aussi pour s'adapter aux élèves atteints de dyslexie. De plus, l'ouvrage, coordonné par Dominique Crunelle, intitulé *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée, propositions d'aménagements pédagogiques* propose des pistes pédagogiques aux professeurs selon leurs disciplines. D'après Bosse, les adaptations pédagogiques sont, pour l'élève dyslexique, « la rampe d'accès au savoir, le fauteuil aménagé pour connaître le bonheur d'apprendre à l'école ». Toutefois, les propositions que

---

<sup>7</sup><http://www.crdp-poitiers.cndp.fr/artsculture/file/Numeris.cormeloup.pdf?PHPSESSID=8df8983dddc5abf25ef5abc70c566692>

l'on peut trouver doivent davantage être pensées comme des outils pédagogiques entrant dans la mise en place d'une pédagogie différenciée plutôt que comme des « remèdes miracles ». Ce sont des pistes de réflexions qui peuvent permettre de revoir et de repenser ses pratiques de classe. Elles ont pour objectif majeur d'aider l'enfant à contourner son handicap pour acquérir les mêmes connaissances que ses camarades quelque soit la discipline.

Selon le degré et le type de dyslexie, les difficultés rencontrées par les élèves ne sont pas les mêmes. Par conséquent, l'enseignant devra également y veiller même s'il demeure assez difficile d'envisager des adaptations pédagogiques différentes pour chaque élève.

Ainsi, différencier les méthodes et aider le dyslexique à compenser ses difficultés sont des éléments très importants pour le parcours scolaire de l'enfant, même après l'école élémentaire.

Les pistes de réflexion faites et mises en avant sont regroupées en différentes catégories permettant de porter une attention particulière aux éléments dont un enseignant doit faire attention lorsqu'il accueille un élève en situation de handicap, et plus particulièrement ici les élèves atteints de troubles du langage. Ces domaines sont de plusieurs types. En effet, certains domaines traitent de l'organisation de la classe, d'autres de l'organisation matérielle, ou encore de la motivation et de l'estime de soi. Puis, des domaines sont plus enclins à prendre en considération la manière d'aborder les apprentissages, la passation des consignes, la retranscription des leçons, la gestion de la production écrite, des propositions d'aménagement pour les évaluations.

A travers ces différents domaines, on s'aperçoit que l'enseignant est amené à penser des adaptations de différents types. Ces adaptations demandent à l'enseignant de mettre en œuvre une organisation de classe et de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de l'élève en situation de handicap sans pour autant l'isoler de ses camarades. Pour cela, l'enseignant pourra envisager d'élaborer des dispositifs pédagogiques de mises en relation des élèves entre eux. Apparaît alors la question de la relation entre l'élève en situation de handicap et ses pairs.

Le document de Faure-Brac, *Les enseignants du secondaire et les élèves porteurs de troubles spécifiques du langage écrit*, propose une étude sur les pratiques pédagogiques d'adaptation et sur les représentations des enseignants. Une typologie des adaptations pédagogiques destinées aux élèves dyslexiques est proposée et j'ai pensé l'inclure pour exposer clairement les catégories et les exemples d'adaptations.

<b>Catégories et définitions</b>	<b>Exemples d'adaptations pédagogiques</b>
<b>Cadre de travail</b>	Elève placé devant ou plus près du professeur Table de travail avec repères spatiaux Aide-mémoire à la disposition de l'élève
<b>Adaptation au niveau de la prescription :</b> les énoncés réfèrent à toutes les actions sur les consignes visant davantage de compréhension pour l'élève  - Consigne orale - Consigne écrite	Reformulation, explicitation Relecture, explication Mise en page syntaxique
<b>Adaptation au niveau des moyens pour apprendre.</b> Ces adaptations visent à la compensation des difficultés en lecture/écriture :  - Adaptation pour compenser les difficultés en lecture  - Adaptation pour compenser les difficultés en écriture  - Adaptation pour compenser les difficultés cognitives associées.	Amélioration des supports de lecture, des documents de travail         Proposition d'un secrétaire, de photocopies ; réduction des prises de notes, utilisation de fiches à compléter

	Temps supplémentaire pour réaliser le travail, cours oralisés, clarifier le langage oral
<b>Adaptations en rapport avec le potentiel d'apprentissage de l'élève :</b> proposer des actions plus individualisées notamment sur les contenus de savoir et les démarches d'apprentissage « autorisant » que l'élève ne fasse pas la même chose que les autres	Réduction des exercices à réaliser Dispense de contenus et de notions à apprendre Adaptation du niveau du contenu Progression par objectifs adaptés Utilisation d'outils spécifiques
<b>Aide entre pairs</b>	Mise en place d'un tutorat Travail de groupe Groupe de besoin
<b>Guidance/contrôle :</b> aides que les enseignants mettent en œuvre pour l'élève pendant la réalisation d'une tâche	Répétition des consignes Circulation dans la classe Remobilisation de l'attention Explications supplémentaires individuelles Contrôle de la compréhension
<b>Renforcement</b>	Revalorisation Motivation de l'élève Valorisation de son travail, de sa participation
<b>Adaptations en rapport avec l'éducation :</b>  - Adaptations pendant la réalisation de l'évaluation  - Adaptations sur les conditions de notation	Reformulation et/ou explicitation des consignes Aménagement des supports  Temps supplémentaire Moins d'exercices Barème adapté Compensation de la note par d'autres exercices à l'oral

La lecture étant le point fort de mon mémoire, je me suis particulièrement intéressée aux propositions réflexives qui étaient faites à ce sujet. Ainsi, j'ai pu créer une liste de pistes pédagogiques à envisager. Certes, ces pistes ne sont que des amorces à la réflexion mais elles m'ont permis d'avoir une première idée sur ce qui peut être mis en place.

Pour la lecture d'extraits ou d'œuvres intégrales :

- L'enseignant doit proposer à l'élève des lectures préparatoires. Dans ce cas, l'enseignant peut proposer des activités de pré-lecture (un résumé du texte avant le texte lui-même) ou peut passer par un support visuel.
- L'enseignant doit préparer le support afin de proposer un support clair avec une mise en évidence des éléments importants. Cette mise en évidence doit être en adéquation avec l'objectif visé.
- L'enseignant doit lire et faire lire, cela signifie que l'enseignant doit lire à l'élève et que l'élève doit également lire. Toutefois, des précautions sont à prendre : l'enseignant doit ralentir la lecture à haute voix, lire à haute voix tous les textes proposés, accompagner la lecture, ne pas pénaliser l'élève quant à sa lenteur de lecture, accepter ou proposer à l'élève de suivre la lecture avec une règle ou son doigt par exemple, proposer un enregistrement sonore, proposer l'utilisation d'un logiciel vocal, inciter à la découverte de sites internet de lecture en lignes.
- L'enseignant a pour tâche de donner le plaisir de lire et pour cela il devra envisager différentes manières de travailler pour donner le goût de la lecture aux enfants en difficulté dans ce domaine.

La lecture est un domaine fortement présent à l'école. En effet, elle est un apprentissage à part entière mais elle est aussi présente dans toutes les disciplines, notamment à travers les consignes.

Pour la lecture de consignes, l'enseignant doit mettre en évidence les mots importants, organiser les consignes et les questions, reformuler les consignes, préciser le sens des mots pouvant avoir plusieurs sens. Cela permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension de l'élève et être sûr que celui-ci ait compris ce qu'il avait à faire.

Une fois les recherches et les lectures terminées sur le sujet des adaptations, je me suis intéressée à la méthodologie que je voulais employer pour obtenir des informations concrètes sur le terrain. La partie qui va suivre consistera donc à exposer le point de vue méthodologique.



## Deuxième partie : Du point de vue méthodologique

Jusqu'à maintenant, mes recherches et mes lectures m'ont permises de mettre en avant le besoin qu'ont les élèves dyslexiques à recevoir un apprentissage adapté afin que ces derniers puissent suivre une scolarité qui s'adapte à leurs besoins. Désormais, mon objectif est de m'éloigner de la théorie pour aller vers le concret et donc, de m'intéresser aux adaptations pédagogiques mises en place par un enseignant de CM2.

Afin de répondre à mes questions et obtenir des informations concernant ce qui se passe sur le terrain, je me suis demandée quelle méthodologie j'allais utiliser. J'ai alors choisi de mener, dans un premier temps, une observation de l'enseignant et dans un second temps, je compte réaliser un entretien semi-directif avec cet enseignant afin d'obtenir davantage de renseignements sur sa manière de faire, sur ses méthodes et adaptations. Ainsi, j'obtiendrai des réponses plus précises de ce que j'ai pu observer mais je pourrais également obtenir des informations sur des choses que je n'ai pas pu observer.

### **1. L'observation**

Avant de se rendre dans une classe et de procéder aux observations, il faut se poser différentes questions :

- quel type d'observation je veux réaliser ?
- quel sera mon rôle ?
- que dois-je observer ?
- quelles questions je me pose ?
- à quelles hypothèses ou questions je veux apporter une réponse ?

#### **a) Statut et rôle**

Après avoir fait quelques recherches sur l'observation, j'ai constaté qu'il existait deux grands types d'observations : l'observation participante et l'observation non-participante

➤ **L'observation participante**

Lors d'une observation participante, l'observateur doit s'insérer dans le groupe qu'il étudie et prendre part à la vie de ce groupe pour la durée de la recherche. Toutefois, dans ce cas, la neutralité de l'observateur est impossible et il lui sera difficile d'être objectif dans le sens où il se trouve à l'intérieur même du phénomène à étudier.

➤ **L'observation non-participante**

L'observation non-participante se distingue fondamentalement de l'observation participante. La séparation observateur-sujet est impérative. Il existe différents modes d'observation non-participante : indirecte et directe.

L'observation indirecte concerne le plus souvent la relève et l'exploitation de données qui n'a pas été conçue à des fins de recherche.

L'observation directe, quant à elle, consiste à observer le phénomène que l'on étudie dans le lieu et l'instant où il se produit. Il s'agit d'une observation systématique pratique dans le cadre défini d'une recherche, selon des règles précises et en vue de tester des hypothèses.

Ces recherches et informations m'ont donc permis de me positionner sur le type d'observation que je voulais mener. Ce sera une observation non-participante directe. En effet, je pense me placer en tant qu'observatrice à part entière afin d'observer du mieux possible les comportements, les attitudes et le travail de l'enseignant. En participant, je n'ai pas envie de passer à côté d'informations. Toutefois, je ne perds pas de vue mon envie de devenir enseignante et si l'occasion si prête cela ne me dérangerait pas de participer de temps en temps à la vie de classe.

**b) La grille d'observation**

Les lectures que j'ai pu effectuer auparavant ont mises en avant des points de réflexion concernant des exemples d'adaptations à prendre en compte et à mettre en place au sein de sa classe quand nous accueillons des enfants atteints de trouble du langage. Je me suis donc appuyée sur ces différents tableaux, dont les contenus étaient quasiment tous

identiques, pour construire ma grille d'observation. Cette grille d'observation comptera quatre grands domaines, eux-mêmes divisés en sous-catégories :

- Les relations sociales
- Les adaptations
- La valorisation et l'estime de soi
- L'évaluation

Chacun des domaines à son importance dans le sens où ils me permettront d'analyser les comportements et attitudes de l'enseignant vis-à-vis de l'élève atteint de troubles du langage.

Une fois que les différents domaines ont été définis, je me suis penchée davantage sur chacun d'entre eux afin de réfléchir aux éléments que je voulais observer. Pour chaque domaine, j'ai ainsi élaboré une liste de questions auxquelles il me faudra répondre lors de mes temps d'observation au sein de la classe. Je suis consciente que je n'obtiendrais certainement pas toutes les réponses mais j'espère pouvoir obtenir les informations nécessaires pour répondre à ma problématique de départ qui est : *En quoi l'utilisation de telles adaptations pédagogiques aide l'élève dyslexique à progresser dans l'apprentissage de la lecture du point de vue, notamment de la compréhension ?*

c) Ma grille d'observation

Grands domaines d'observation	Ce que je cherche à observer	Mes observations
Les relations sociales	<p><b><u>Les relations entre l'enseignant et l'élève</u></b></p> <p>L'élève sollicite-t-il l'enseignant ?            L'élève reste-t-il en retrait ?            L'élève pose-t-il des questions à l'enseignant ?            L'enseignant accorde-t-il plus d'importance à cet élève ?</p> <p>Comment l'enseignant travaille-t-il avec cet élève ? (différenciation, privilégie l'oral plutôt que l'écrit...)</p> <p><b><u>Les relations avec ses pairs</u></b></p> <p>L'élève dyslexique est-il en retrait par rapport aux autres ?            L'élève a-t-il des copains ?            Au contraire, l'élève est-il souvent seul ?            L'élève demande-t-il de l'aide aux autres ?            Les autres élèves l'aident-ils ou acceptent-ils de l'aider ?</p>	<p>L'élève sollicite, de temps en temps, l'enseignante notamment quand il en ressent le besoin. Il lui pose également des questions. Ses sollicitations et ses questions sont surtout des demandes d'explications liées à une mauvaise compréhension.</p> <p>Au sein de la classe, l'élève dyslexique ne semble pas en retrait, il parle avec ses camarades et ses camarades lui répondent. Toutefois, il n'y a pas de sollicitations de sa part pour demander de l'aide ou des explications et ses voisins ne vont pas vers lui pour lui demander s'il a besoin d'aide.</p>
Les adaptations	<p><b><u>Organisation spatiale de la classe</u></b></p> <p>Où est situé l'élève ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devant</li> <li>- Fond</li> <li>- Milieu</li> <li>- Près du bureau de l'enseignant</li> <li>- Face au tableau</li> </ul> <p>Est-il seul ?</p>	<p>Dans la classe, l'élève est placé au deuxième rang, face au tableau. Il n'a personne devant lui mais un voisin à côté de lui.</p>

	<p>Y a-t-il quelqu'un à côté de lui ?</p> <p><b><u>Déroulement des séquences</u></b></p> <p><b>Les supports</b></p> <p>Quels supports sont utilisés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Support écrit à la main</li> <li>- Support écrit à l'ordinateur</li> <li>- Images</li> </ul> <p>Les supports sont-ils différents des autres élèves?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrits plus aérés</li> <li>- Mise en évidence des notions, des mots importants</li> <li>- Utilisation de couleurs</li> <li>- Typographie plus grande</li> </ul> <p>Les supports semblent-ils adaptés ?</p> <p>L'enseignant favorise-t-il l'oral ou l'écrit ?</p> <p><b>Les méthodes</b></p> <p>Quelles démarches sont favorisées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche écrite</li> <li>- Démarche orale</li> </ul> <p>Quelle méthode de lecture est mise en place ?</p> <p>Y a-t-il qu'une seule méthode utilisée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> <li>- Combien ?</li> </ul> <p>Pourquoi l'enseignant utilise-t-il telle</p>	<p>D'une manière générale, l'enseignante utilise des supports dactylographiés et l'élève dispose des mêmes supports que ces camarades.</p> <p>D'après ce que j'ai pu observer, il n'y a pas de différenciation de supports.</p> <p>Je n'ai pas l'impression que les supports soient forcément adaptés à cet élève ou tout du moins ils devraient être exploités avec lui d'une autre façon.</p> <p>L'enseignante ne favorise ni l'oral ni l'écrit.</p> <p>L'enseignante ne favorise pas de démarche en particulier. En effet, souvent il y a de l'écrit mais la passation des consignes passe par l'oral ainsi que la mise en commun et correction.</p> <p>En lecture, l'élève n'a pas de grande difficulté. Il est plus lent que les autres. L'enseignante n'a pas de méthode spécifique mais elle lui propose par moment de lire le texte pour lui.</p>
--	---	---

	<p><b>méthode ?</b></p> <p>Quel travail l'enseignant demande-t-il, en lecture, à l'élève dyslexique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture silencieuse</li> <li>- Lecture devant les élèves</li> <li>- Lecture magistrale</li> <li>- Préparation des lectures avant</li> </ul> <p><b>Consigne</b></p> <p>Comment se passe la passation des consignes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orale</li> <li>- Restitution personnelle</li> <li>- Utilisation de mots simples</li> </ul> <p>L'enseignant s'assure-t-il que l'élève a compris ?</p> <p><b>Tutorat</b></p> <p>Un système de tutorat est-il mis en place ?</p> <p>Quand est-il utilisé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le temps</li> <li>- Lors d'apprentissages bien précis</li> <li>- Prendre des notes</li> <li>- Noter les devoirs</li> <li>- Expliquer les consignes</li> </ul> <p>Comment est-il mis en place ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposé par l'enseignant</li> <li>- Spontané de la part d'un élève</li> </ul>	<p>Les consignes sont explicitées généralement à l'oral et reformuler soit par l'enseignante soit par u autre élève.</p> <p>Je n'ai pas eu cette impression au moment de la passation des consignes, mais quand les élèves sont au travail elle vérifie que le travail demandé a été compris.</p> <p>Je n'ai pas pu voir si un système d'entraide ou de tutorat était mis en place, du coup j'ai ajouté ces questions à l'entretien.</p>
--	--	--

	<p>Est-ce toujours le même élève qui est tuteur ?</p> <p>Quel type d'élève est-ce ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calme</li> <li>- Dégourdi</li> <li>- A l'écoute</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Compensation humaine</u></b></p> <p><b>AVSI – élève dyslexique</b></p> <p>L'élève dyslexique est-il aidé par un AVSI ?</p> <p>Quel est le rôle de celui-ci ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tutorat</li> <li>- Aide personnalisée</li> </ul> <p>Quelle est sa posture ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider l'élève</li> <li>- Faire à sa place</li> </ul> <p>Comment intervient-il ?</p> <p>Quand intervient-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le temps</li> <li>- Lors d'apprentissages particuliers</li> <li>- Pour la prise de notes</li> <li>- Noter les devoirs</li> <li>- Expliciter les consignes</li> <li>- Vérifier la compréhension</li> </ul> <p><b>AVSI – enseignant</b></p> <p>Comment travaillent-ils ensemble ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail préparé</li> <li>- Travail dans l'improvisation</li> <li>- Réunion de bilan</li> <li>- Réunion de progression</li> </ul> <p>Est-ce une véritable relation de</p>	<p>Je n'ai pas pu observer s'il y avait une compensation humaine mais lors de l'entretien j'ai obtenu les réponses.</p>
--	--	---

	<p>partenariat ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'AVSI prend des décisions</li> </ul> <p>L'enseignant dicte le travail de l'AVSI</p>	
Valorisation de l'élève	<p>L'enseignant valorise-t-il l'élève dyslexique ?</p> <p>Comment le valorise-t-il ?</p> <p>L'enseignant le motive-t-il ?</p> <p>L'enseignant le valorise-t-il dans la découverte de ses compétences ?</p> <p>Y a-t-il des situations où l'enseignant (sans forcément le vouloir) dévalorise l'élève dyslexique ?</p>	<p>Je n'ai pas réellement vu que l'enseignante valorisait l'élève en question, ni même le motiver. D'après ce que j'ai pu observer, cet élève est considéré comme les autres. Il n'y a pas de différenciation.</p> <p>L'enseignante ne dévalorise pas vraiment l'élève, mais en lui proposant des tâches à faire qui semblent difficile pour l'élève et sans l'aider on peut peut-être parler de « dévalorisation »</p>
Evaluation	<p>Quelles modalités d'évaluation sont mises en place ?</p> <p>Est-ce une évaluation identique ou différenciée ?</p> <p>Comment l'enseignant la met-elle en place ?</p> <p>Quels aménagements sont mis en place ? (tiers-temps, utilisation d'un ordinateur)</p> <p>Quels critères sont évalués ?</p> <p>La notation est-elle la même ?</p> <p>L'enseignant est-il aussi exigeant que pour les autres élèves ?</p>	<p>Je n'ai pas pu observer d'évaluation mais j'ai obtenu des réponses sur ce sujet au cours de l'entretien</p>

Note : Dans ma grille d'observation, des questions sont en couleur car ce sont des questions que je pense poser durant l'entretien. En effet, n'étant pas sûre d'obtenir les



informations par l'observation, j'ai tenu à les mettre en évidence afin de ne pas les oublier et de les inclure dans l'entretien et ainsi tenter d'obtenir les réponses.

Pour approfondir ce travail d'observation, j'ai également envisagé de mener un entretien semi-directif avec l'enseignant. Cet entretien aura pour objectif d'obtenir des informations supplémentaires, mais aussi avoir des renseignements sur les méthodes utilisées et les raisons du choix de l'enseignant. En effet, une des questions à laquelle il me semble important de répondre est de savoir pourquoi l'enseignant a choisi telle méthode plutôt qu'une autre. D'autre part, durant cet entretien je chercherai à obtenir des réponses aux questions restées en suspend lors des temps d'observation.

## **2. L'entretien**

L'entretien engage deux personnes en vis-à-vis et ne peut être considéré comme un simple questionnaire où on est dans une relation anonyme. Il est important de ne pas perdre de vue que chaque description, chaque représentation exprimée par un individu enquêté doit être rapportée à la position de l'individu. Cet aspect permet de mettre l'accent sur la parole de l'enquêté qui ne doit pas être prise en dehors de son « contexte » social, et donc de faire une première objectivation de ce qui est dit.

Les entretiens ont pour fonction de recueillir des données et mettre au jour certains indicateurs qui permettront de vérifier ou non les hypothèses. Mais aussi de faire naître des hypothèses.

### **a) Les différents types d'entretien**

#### **➤ L'entretien directif**

L'entretien directif est un questionnaire oral qui apparaît très sécurisant pour le chercheur. Il arrive avec un guide d'entretien tout prêt, chaque question est posée dans un ordre préétabli, et le chercheur se cantonne à lire ses questions et à cocher les cases (un peu comme les sondages dans la rue). Toutefois, dans ce type d'entretien, le chercheur donne très peu de marge de manœuvre à l'enquêté. En effet, le chercheur laisse peu de place à l'initiative de parole, à l'expression, puisque l'enquêté va juste se contenter de répondre à la question, sans aller plus loin.

➤ **L'entretien semi-directif**

L'entretien semi-directif n'est ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé. En général, le chercheur dispose d'un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes, sur lesquels il souhaite que l'interviewé réponde. Mais il ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre dans lequel il les a notées et sous leur formulation exacte. Il y a davantage de liberté pour le chercheur mais aussi pour l'enquêté. Autant que possible, le chercheur laisse venir l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient. Le chercheur essaie simplement de recentrer l'entretien sur les thèmes qui l'intéresse quand l'entretien s'en écarte, et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même.

➤ **L'entretien libre**

L'entretien libre, comme son nom l'indique, n'impose pas de cadre prédéfini. Il se déroule sur le mode de la conversation « naturelle », il est souvent utilisé pour les récits de vie ou quand on veut retracer des trajectoires de vie pour comprendre une position, ou une situation. On essaye alors de ne pas limiter l'entretien à quelques dimensions de la vie de l'individu mais essayer de comprendre comment sa trajectoire, au travers de différents aspects de sa vie (familial, scolaire, professionnel etc.), l'ont amené vers telle ou telle position.

Ce genre d'entretien est souvent plus long mais aussi plus difficile pour le chercheur. Il demande une plus grande expérience, puisqu'il faut savoir faire parler la personne sur son vécu, et savoir rebondir sans cesse sur ce que raconte l'individu pour ne pas créer trop de vide et casser le rythme de l'entretien. Ce genre d'entretien est très riche lorsqu'il est correctement mené et exploité.

Dans le cadre de mon travail, j'ai fait le choix de l'entretien semi-directif. En effet, j'aimerais inviter l'enseignant à s'exprimer sur les thèmes qui m'intéressent mais je ne veux pas enfermer ses réponses et son discours dans un cadre trop rigide. Je pense qu'il est important que l'enquêté se sente à l'aise et qu'il faut le laisser développer ses propos. De plus, je souhaite que l'entretien se passe davantage sous la forme d'un dialogue même si je pense qu'il est préférable que j'en garde une certaine maîtrise sans pour autant suivre un questionnaire préétabli.

## **b) Guide d'entretien**

Ayant fait le choix de l'entretien semi directif, je ne pense pas que le guide d'entretien à proprement parler soit obligatoire. Toutefois, il m'a semblé primordial de réfléchir aux questions que je voulais poser à l'enseignant afin de ne rien oublier mais également pour arriver le jour de l'entretien avec quelque chose de construit. En effet, l'enseignant doit sentir que le travail a été préparé.

J'ai alors fait le choix de noter les thèmes et les questions que je voulais poser à l'enseignant sans pour autant rédiger un guide précis. Cela évitera à ce que la « conversation » ne dérive sous la forme de questions-réponses. En ayant réfléchi et noté les questions, je me sentirais rassurée dans le sens où cela me permettra de vérifier si j'ai obtenu tous les renseignements nécessaires. D'autre part, je suis consciente que des questions non notées pourront surgir lors de l'entretien en fonction des propos et réponses que l'enseignant me donnera.

Pour construire mes questions, j'ai repris en partie les thématiques abordées dans la grille d'observation, c'est-à-dire :

- Les relations sociales
- Les adaptations
- Valorisation et estime de soi
- Evaluation

Il est probable que mon guide d'entretien soit modifié suite à mon temps d'observation. En effet, quand j'observerai l'enseignant dans la classe de CE1 j'obtiendrais des réponses à mes questions, mais il est également probable que de nouvelles questions interviennent en fonction de ce que je pourrais voir.

c) Mes questions

Thématiques	Questions	Réponses
Les relations sociales	<p><b><u>Les relations avec ses pairs</u></b></p> <p>Avez-vous l'impression que l'élève est en retrait par rapport aux autres ?</p> <p>Savez-vous s'il a des copains ?</p> <p>Est-il souvent seul ?</p> <p>Comment els autres élèves ont-ils accepté cet élève ?</p>	
Les adaptations	<p><b><u>Organisation spatiale de la classe</u></b></p> <p>Pourquoi avoir choisi de placer l'élève à tel endroit dans la classe ?</p> <p><b><u>Déroulement des séquences</u></b></p> <p>Comment pensez-vous vous être adapté à cet élève ?</p> <p>Que lui proposez-vous comme méthode de travail ?</p> <p>Pourquoi utilisez-vous cette méthode et non une autre ?</p> <p>Quel support favorisez-vous ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p><b>Compensation humaine</b></p> <p><b>AVSI – élève dyslexique</b></p> <p>L'élève dyslexique est-il aidé par un AVSI ?</p> <p>Quel est le rôle de celui-ci ?</p>	

	<p>Quelle est sa posture ?</p> <p>Comment intervient-il ?</p> <p>Quand intervient-il ?</p> <p><b>AVSI – enseignant</b></p> <p>Comment travaillent-ils ensemble ?</p> <p>Faites-vous des réunions de bilan, des réunions de progression ?</p> <p>Est-ce une véritable relation de partenariat ?</p>	
Valorisation de l'élève	<p>Pensez-vous que cet élève doit être davantage valorisé que les autres ? Pourquoi ?</p>	
Evaluation	<p>Quelles modalités d'évaluation sont mises en place ?</p> <p>Est-ce une évaluation identique ou différenciée ?</p> <p>Comment l'enseignant la met-elle en place ?</p> <p>Quels aménagements sont mis en place ? (tiers-temps, utilisation d'un ordinateur)</p> <p>Quels critères sont évalués ?</p> <p>La notation est-elle la même ?</p> <p>L'enseignant est-il aussi exigeant que pour les autres élèves ?</p>	

## Troisième partie : Analyse des données

### 1. Mes observations et mes résultats

Les observations que j'ai pu mener en classe de CM2 et l'entretien que j'ai pu réaliser avec l'enseignante de cette classe m'ont permis de mettre en avant certains points quant aux difficultés de l'enfant dyslexique et aux adaptations possibles.

Dans un premier temps, il ressort de l'observation et de l'entretien que la situation spatiale de l'élève dans la classe est à prendre en compte. Au sein de cette classe observée, l'élève dyslexique est placé au deuxième rang face au tableau et il n'y a personne devant lui.

Si la situation spatiale est à prendre en considération, c'est dû au fait que l'élève dyslexique est rapidement déconcentré. Par conséquent, il est intéressant de veiller à son positionnement au sein de la classe, en le plaçant à côté d'un élève calme et à proximité du tableau. Cette situation peut être stratégique et intéressante car il n'aura aucune gêne pour lire au tableau. De plus, du point de vue de l'enseignante cette situation spatiale lui permettra de porter un regard plus attentif à l'élève.

D'autre part, nous avons pu voir précédemment que l'étape primordiale pour aider un élève dyslexique concerne la compréhension et l'acceptation de la différence par l'enseignant et par les autres élèves. A travers cela on comprend que pour intégrer au mieux un élève à besoin éducatifs particuliers, il est vivement conseillé d'expliquer la dyslexie à l'ensemble de la classe. Ainsi, cela permettra à l'enseignant de mettre en place des adaptations pédagogiques acceptées par tous. En effet, lors de la discussion avec l'enseignante, elle m'a dit que l'élève était intégré mais que cela faisait peu de temps que ses camarades de classe étaient au courant de sa dyslexie. Elle m'a expliqué qu'elle avait abordé ce point avec la classe car beaucoup d'élèves se demandaient pourquoi il n'avait pas toujours les mêmes consignes. Suite à cette discussion, l'enseignante a proposé aux élèves de réaliser des exposés sur le handicap. Cela amènera par la suite à se demander si l'élève dyslexique acceptera de parler de son handicap aux autres. C'est pourquoi, l'enseignant doit instaurer un climat de confiance au sein de la classe afin que l'élève se sente intégré et non jugé par ses camarades.

A partir du moment où les élèves sont au courant, il est plus facile pour l'enseignant de penser et de mettre en place des aménagements, des adaptations qui vont venir aider l'élève dyslexique. Suite à mes observations et mon entretien, j'ai pu mettre en avant quelques astuces qui peuvent être proposées pour aider l'élève dyslexique.

L'élève dyslexique rencontre des difficultés dans le déchiffrage, la transcription des mots et la compréhension. L'enseignant doit donc veiller à expliquer oralement les consignes et à faciliter les temps de lecture en proposant des supports et des démarches adaptés.

L'explication, la formulation à l'oral des consignes sont à prendre en considération, car si l'élève rencontre des difficultés dans la lecture et la compréhension d'une consigne, alors il y a peu de chance pour qu'il réussisse l'exercice demandé. Toutefois, oraliser les consignes n'est pas forcément suffisant dans le sens où l'élève peut ne pas l'avoir comprise. Il faut donc s'assurer de la compréhension en demandant à l'élève, par exemple, de reformuler. La reformulation ne doit pas être une répétition de ce qui a été dit, l'enseignant doit veiller à lui demander « que dois-tu faire ? » et pour aller plus loin dans la vérification de la compréhension « Comment vas-tu faire ? ».

Cependant, la vérification de la compréhension ne doit pas se faire uniquement à travers la passation des consignes mais également à l'intérieur même des textes à lire que ce soit en lecture ou dans d'autres disciplines. En effet, il faut s'assurer que l'élève comprenne ce qu'il lit sinon il ne pourra pas restituer ce qu'il a lu.

Comme dit ci-dessus, l'élève dyslexique a des difficultés dans le déchiffrage et la transcription des mots. Il faut donc penser à adapter les supports en évitant, par exemple, de le faire travailler sur des textes écrits à la main ou encore des textes écrits par l'élève lui-même. Il est plus judicieux et préférable de proposer le texte photocopié imprimé dans une écriture aérée. Aussi, si cela est possible, l'enseignant peut créer des leçons, non pas sous la forme d'un texte, mais en utilisant des schémas, des images. Cela permettra à l'élève de mieux comprendre la leçon, de la mémoriser plus facilement.

Pour les évaluations, il faut également prendre en compte les difficultés de l'élève dyslexique. Pour cela, l'enseignant peut adapter les consignes. Par exemple, l'élève peut ne pas avoir à recopier l'exercice mais simplement répondre aux questions posées.

L'enseignant peut également adapter un exercice en proposant, par exemple, un texte à trous.

Nous venons de voir certaines adaptations qui peuvent être mises en place pour les élèves dyslexiques quelle que soit la discipline. Maintenant, dans la partie qui suit, nous allons proposer des aménagements pour aider l'enfant dyslexique dans le domaine de la compréhension.

## **2. Les adaptations pédagogiques qui peuvent être mises en place**

Depuis la loi de février 2005, les enfants dyslexiques ont la possibilité de suivre leur scolarité en classe ordinaire. La dyslexie étant considérée comme une situation handicapante, une différenciation, une compensation adaptées devront être mises en place pour compenser les difficultés d'apprentissages de l'élève et lui rendre possible l'accès aux savoirs. Ainsi, l'enseignant doit adapter son enseignement et trouver des stratégies qui respectent la façon d'apprendre des dyslexiques. Nous pouvons alors parler d'adaptations pédagogiques.

D'après le référentiel de compétences de l'enseignant, il est du devoir de l'enseignant de prendre en compte la diversité des élèves et donc, par conséquent, de venir en aide aux élèves pour leur permettre une intégration et un accès aux savoirs normal. Précédemment, nous avons vu quelques adaptations et aménagements possibles pour aider un élève dyslexique à l'école. Désormais, nous nous intéresserons aux adaptations pédagogiques que le professeur des écoles peut organiser pour aider les élèves dyslexiques dans la compréhension écrite.

Avant d'apporter des solutions possibles, il semble intéressant d'évoquer qu'il n'est pas évident pour les enseignants d'envisager des adaptations pédagogiques pour chaque élève, notamment pour les élèves qui relèvent d'un trouble du langage écrit. Ces difficultés peuvent être liées au manque de formation ou d'information sur les troubles du langage et les apprentissages. En effet, la formation proposée à l'IUFM n'est pas suffisante et prépare peu les enseignants à adapter leurs enseignements. Toutefois, nous pouvons noter que des réunions dites pédagogiques peuvent être mises en place pour aider les enseignants à prendre conscience des différents troubles et à prendre connaissances des différents dispositifs à mettre en place au sein de leur classe.



Lors de mes temps d'observation, j'ai pu remarquer que l'élève rencontrait des difficultés de compréhension. Par conséquent, je me suis intéressée à ce qui pouvait être mis en place pour pallier aux difficultés rencontrées par l'élève.

L'objectif de la lecture est de comprendre. Puisque nous lisons pour comprendre, la finalité de la lecture est bien la compréhension, c'est-à-dire la construction de sens à la fois au niveau de la phrase, et du texte. Mais lire implique aussi de mettre en œuvre des processus qui consistent à identifier des mots, et des processus qui permettent la construction de sens.

Pour comprendre un texte, il faut savoir décoder ce que nous sommes en train de lire. La phase d'identification est donc un préalable indispensable. Elle est capitale car elle conditionne l'activité de lecture. Autrement dit, décodage et compréhension sont indissociables de l'activité de lecture.

Au travers cette partie nous nous intéresserons donc aux difficultés de compréhension qui peuvent être liées au décodage mais également à l'aspect cognitif.

#### **a) Les difficultés de compréhension liées au décodage**

Les difficultés de compréhension chez un élève dyslexique peuvent être liées au décodage. C'est pourquoi l'enseignant doit utiliser des moyens qui vont permettre à l'élève de décoder plus facilement et de compenser ses difficultés de compréhension.

Dans un premier temps, l'enseignant doit veiller à adapter les supports. En effet, comme nous avons déjà pu l'évoquer auparavant, l'enseignant doit utiliser des supports écrits à l'ordinateur dans une police adaptée permettant à l'élève d'éviter la confusion entre certaines lettres. Lors de la lecture des supports écrits (textes, leçons, consignes), l'enseignant doit aider l'élève à lire les mots difficiles mais aussi lui expliquer leur signification pour que l'élève comprenne ce qu'il lit et ainsi donner du sens. D'autre part, si l'enseignant estime que la lecture peut amener l'élève à rencontrer trop de difficultés, alors il doit envisager un autre moyen. Pour cela, il peut envisager de faire lire le texte par un autre élève mais il peut également enregistrer le texte et proposer à l'élève de l'écouter à l'aide d'un casque-audio. Ce type de support peut permettre à l'élève de se concentrer davantage dans le sens où il sera enfermé dans sa « bulle ».

Mise à part l'adaptation des supports, nous avons pu voir que l'enseignant devait veiller à la manière d'expliquer les consignes. En effet, lors de la lecture individuelle d'une consigne l'élève dyslexique peut avoir de la difficulté à décoder certain mot et donc ne pas comprendre ce qu'il a à faire. Par conséquent, l'enseignant doit veiller à expliquer les consignes oralement en employant des mots simples. Toutefois, l'enseignant doit s'assurer que la consigne a été comprise et pour cela il doit amener l'élève à reformuler ce qui a été dit en utilisant ses propres mots. L'enseignant ne doit pas hésiter à expliquer et à donner du sens au vocabulaire employé. Ainsi, l'élève pourra enrichir son vocabulaire et apprendre de nouveaux mots. Ces mots peuvent être écrits dans un répertoire que l'élève lira quand il le souhaitera.

### **b) Les difficultés de compréhension liées à l'aspect cognitif**

En plus des difficultés qu'il peut rencontrer dans le décodage, l'élève dyslexique peut avoir des difficultés de compréhension dites cognitives. Par conséquent, l'enseignant doit mettre en place des adaptations pour que l'élève réussisse tout de même à suivre et à comprendre le déroulement de chaque cours.

Une des premières choses à penser et à mettre en place est le rappel de ce qui a été vu avant et après chaque séance. En effet, avant de débiter une nouvelle séance, l'enseignant peut envisager de faire un rappel de ce qui a été vu afin que l'élève puisse se situer et se remémorer les points forts qui auront été vu précédemment. Ensuite, à la fin de la séance, l'enseignant reformule oralement les idées fortes qui ont pu être évoqués et peut proposer un polycopié avec les idées pour que l'élève puisse les relire tranquillement chez lui.

Ensuite, l'enseignant proposera à l'élève des supports adaptés lui permettant de lire plus facilement, de repérer les choses importantes et à retenir, mais aussi de mieux comprendre une leçon, par exemple. Pour cela, en plus des polycopiés, l'enseignant doit mettre en place avec l'élève une sorte de code couleur. Ce code couleur permettra à l'élève de distinguer les titres, les définitions, les dates, des événements clés ... Toutefois, l'enseignant doit être attentif et utiliser tout le temps les mêmes couleurs. Par exemple, le titre en vert, les définitions en rouge, les dates en noir ...

D'autre part, l'enseignant doit amener l'élève à comprendre ce qu'il fait et lui faciliter cette démarche de compréhension. Pour cela, il peut donc proposer à l'élève des exemples concrets et simples qui vont venir illustrer les propos. Par conséquent, l'élève pourra se faire une idée plus précise de ce qui a pu être dit ou demandé auparavant.

En dehors de ces adaptations pédagogiques qui ont pour objectif de venir aider l'élève dyslexique dans le cadre de la compréhension écrite, l'enseignant peut également mettre en place d'autres aides, plus générales, en place. Les adaptations qui seront proposées ci-dessous ne doivent pas être mises automatiquement en place par l'enseignant car tout dépendra des difficultés spécifiques de l'enfant. De plus, l'enseignant est libre d'utiliser les adaptations pédagogiques qu'il souhaite.

### **c) Les adaptations plus générales**

Le dyslexique doit fournir davantage d'efforts pour travailler que les autres élèves, ce qui exige une concentration plus intense qui engendre une surcharge cognitive et une fatigue importante. L'enfant atteint par ce trouble est victime de sa lenteur. Il a certes besoin de plus de temps pour réaliser les activités notamment écrites, mais bien sûr cela peut avoir des répercussions sur ses acquisitions. Cela engendre bien souvent des répercussions négatives chez l'enfant dans le sens où les efforts produits peuvent amener l'élève à être démotivé. Or, la motivation est une chose importante. L'enseignant devra alors veiller à motiver l'élève afin qu'il atteigne un plaisir dans la lecture et l'écriture. En effet, ces apprentissages ne doivent pas être perçus comme une montagne infranchissable.

L'entretien que j'ai mené avec l'enseignante m'a permis de mettre ce point en avant, notamment quand je l'ai interrogée sur la valorisation de l'élève en question. Elle m'a expliqué que « c'est un élève qui a besoin d'être valorisé et reconnu dans sa différence ». Par conséquent, elle essaie le plus possible de le valoriser en lui expliquant que ses difficultés n'en font pas un élève moins capable que les autres. Pour cela elle le guide, lui réexplique ou reformule certains points, elle met en place un système de tutorat avec un autre élève.

A travers cette réponse obtenue lors de l'entretien on peut remarquer différentes adaptations à mettre en place :

- ***Une aide entre pair.*** Dans ce cas l'enseignant met en place au sein de la classe un système tutorat, favorisera les travaux de groupe ou encore les groupes de besoin. Ainsi, l'élève travaillera avec ses camarades qui pourront l'aider dans la réalisation de la tâche demandée.
- ***Une compensation humaine.*** Si l'élève a de réelles difficultés dans la réalisation de certaines tâches, alors on peut mettre à la disposition de cet élève mais aussi de l'enseignant une compensation humaine, c'est-à-dire une personne qui va venir aider l'élève dyslexique dans la réalisation de certaines tâches. Ainsi, l'élève sera soutenu, guidé et épaulé dans son travail.
- ***Un renforcement, une valorisation plus importante.*** L'enseignant peut, également, guider l'élève. Ce guidage est une aide pour l'élève car l'enseignant contrôlera ce qu'il fait, le guidera dans la réalisation de la tâche et l'aidera quand il en aura besoin. Cela peut se manifester par la répétition des consignes, la remobilisation de l'attention, des explications supplémentaires individuelles ou encore la vérification de la compréhension.

D'autre part, il est souhaitable que l'enseignant propose également des adaptations dans le cadre des évaluations. Il peut donc proposer :

- Alléger la tâche en supprimant des exercices, en lui demandant des réponses abrégées ou encore en proposant des textes à trous, un QCM
- Mettre en place un tiers-temps
- Ne pas enlever de points pour l'orthographe
- Privilégier l'évaluation orale plutôt que l'écrit
- Faire porter l'évaluation sur un objectif précis et ne pas proposer de tâches trop éloignées de cet objectif.

D'une façon générale, voici quelques adaptations pédagogiques qui peuvent être mises en place et pensées par l'enseignant :

- Evaluer au mieux les capacités d'attention, de mémorisation, de compréhension.

- Répéter, reformuler, éviter les consignes multiples.
- Limiter la quantité d'informations.
- Rappeler à l'élève qu'il a la possibilité de demander de l'aide sans être jugé.
- Mettre un élève tuteur volontaire à côté de lui.
- Le placer à portée de regard du professeur.
- Encourager les réussites et minimiser les échecs.
- Lui expliquer et justifier les adaptations pédagogiques, éventuellement aussi à la classe.
- Utiliser des photocopies de bonne qualité
- Proposer des écritures non manuscrites, avec une police simple
- Utiliser un code couleur
- Structurer les notes mises au tableau
- Proposer des photocopiés pour éviter les allers-retours avec le tableau et ainsi faciliter l'attention
- Ajouter un lexique
- Expliquer le sens des mots

Nous pouvons constater qu'il existe de nombreuses aides à mettre en place pour pallier aux difficultés que rencontre l'élève dyslexique. Toutefois, lors de mon observation et de l'entretien j'ai remarqué que les aides mises en place sont peu nombreuses et rares. L'enseignante essaie d'en mettre en place mais elle trouve que ce n'est pas une chose forcément évidente.

## Conclusion

Cette étude a permis de mettre l'accent sur de nombreuses informations concernant le trouble spécifique que représente la dyslexie. Un enfant diagnostiqué comme dyslexique le sera toute sa vie. Par conséquent, il sera confronté tout au long de sa vie à de multiples difficultés qu'il devra essayer de camoufler ou de compenser le mieux possible. Cependant, nous avons pu voir tout au long de cette étude que des aides existent pour lui permettre un meilleur accès dans les apprentissages.

Ces aides, qui peuvent être mises en place par les enseignants, peuvent être de différents types, mais dans le cadre de ce mémoire nous nous sommes intéressés en particulier aux adaptations pédagogiques, c'est-à-dire aux adaptations que nous pouvons installer au sein d'une classe.

La dyslexie rend l'enfant dans l'incapacité d'acquérir les techniques du langage qui vont lui permettre d'apprendre à lire, à écrire et à s'exprimer. C'est pourquoi nous avons tenu à nous pencher davantage sur l'apprentissage de la lecture, notamment dans le domaine de la compréhension écrite. Notre recherche a ainsi permis de mettre en avant quelques idées possibles pour adapter sa pédagogie et aider l'enfant dans ce domaine.

Ce travail de recherches a, également, permis de constater que les adaptations pédagogiques pouvaient être élargies à d'autres disciplines puisque le rapport à l'écrit, et en particulier, la lecture est tout le temps présent. De nouvelles difficultés pourront apparaître avec la découverte d'une langue vivante étrangère puisque le dyslexique ne maîtrise pas le système de sa langue maternelle et, dans le cas de ce nouvel apprentissage, il devra se familiariser avec un nouveau code.

Dans la bibliographie vous trouverez l'ensemble des documents qui m'ont permis de réaliser ce dossier. Je me suis basée sur des articles scientifiques traitant de la dyslexie mais aussi de l'apprentissage de la lecture. Ils m'ont permis de répondre à mes questions et de mieux comprendre ce handicap ainsi que le fonctionnement dans l'apprentissage de la lecture.

## Bibliographie

Alegria Jesus et Mousty Philippe, « Les troubles phonologiques et métaphonologiques chez l'enfant dyslexique », *Enfance*, 2004/3 Vol. 56, p.259-271

Bosse, M.L., *Dyslexie : les principes de prise en charge et les adaptations pédagogiques*, Communication orale à L'université d'automne. La prise en charge des enfants dyslexiques à l'école », Allevard les Bains, 2002

Combessie Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, La Découverte « Repères », 2007.

Dehaene-Lambertz G., (dir.), « Apprentissage de la lecture et dyslexie », *Médecine et enfance*, 2003, p.249-253

Dumont Annie, *Réponses à vos questions sur la dyslexie*, Editions Solar, 2003.

Faure-Brac Carole et al., « Les enseignants du secondaire et les élèves porteurs de troubles spécifiques du langage écrit », *Les français aujourd'hui*, 2012/2, n°177, p. 65-78

Gombert Anne, Feuilladiou Sylviane, Gilles Pierre-Yves et Roussey Jean-Yves, « La scolarisation d'élèves dyslexiques sévères en classe ordinaire de collège : lien entre adaptations pédagogiques, point de vues des enseignants et vécu de l'expérience scolaire des élèves », *Revue française de pédagogie*, 2008 N°164, p.123-138

Guillard Suzanne, *Lecture et dyslexies*, Les pluriels de Psyché, 1997

Loi de Février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Messerschmitt Paul, *Les troubles du langage : la dyslexie*, Réponses aux professionnels de la santé, Flohic éditions, 1993

Ouvrage collectif coordonné par Dominique Crunelle, *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée, proposition d'aménagement pédagogiques*, Scérén-CRDP du Nord-Pas-de-Calais, 2012

Pouhet Alain, *S'adapter en classe à tous les élèves dys*, SCÉRÉN-CRDP de Poitou Charentes, 2011

Sprenger-Charolles Liliane, Serniclaes Willy, « Acquisition de la lecture et de l'écriture et dyslexie : revue de la littérature », *Revue française de linguistique appliquée*, 2003/1 Vol. VIII, p. 63-90

Zesiger Pascal, « Neuropsychologie développementale et dyslexie », *Enfance*, 2004/3 Vol.56, p.237-243



## Sitographie

[www.apedys.org](http://www.apedys.org)

<http://sylviecastaing.chez.com/dyslf.pdf>

<http://www.crdp-poitiers.cndp.fr/artsculture/file/Numeris-Cormeloup.pdf?PHPSESSID=8df8983dddc5abf25ef5abc70c566692>

[http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/ash01/aisbourg/page\\_outils/sommaire\\_bep/documents\\_pdf/conference\\_helene\\_savin.pdf](http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/ash01/aisbourg/page_outils/sommaire_bep/documents_pdf/conference_helene_savin.pdf)

[http://www.reperdys.com/IMG/pdf/reperdys\\_prolongement.pdf](http://www.reperdys.com/IMG/pdf/reperdys_prolongement.pdf)

<http://sylviecastaing.chez.com/college.htm>

## Liste des sigles utilisés

**AVSI** : Auxiliaire de Vie Scolaire Individuel

**IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**APEDYS** : Association de Parents d'Enfants Atteints de Dyslexie

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation

**IO** : Instructions Officielles